

## Grand charroi

# 2 400 tonnes de sel récoltées, une saison « dans la moyenne »

*Le beau mois de septembre a permis de sauver un été marqué par une météo capricieuse.*



*Le bilan du grand charroi est meilleur que prévu. © S.B.*

C'est le soulagement du côté des sauniers. Fin juillet, au moment où éclaircies et pluies se succédaient sur l'île, l'heure n'était pas à l'optimisme chez les professionnels du sel. Un mois et demi plus tard, le sourire est de retour sur leurs lèvres.

« Ça s'est plutôt bien terminé »,

résume le président de la Coopérative des sauniers de l'île de Ré, Nicolas Bécaud. Le grand charroi qui s'est achevé jeudi 30 septembre a permis de rentrer 2 400 tonnes de sel. C'est « davantage que prévu » et « un tout petit peu plus qu'une année moyenne », précise le saunier. Pendant une se-

maine, les sauniers se sont mobilisés comme chaque année pour ramasser le fruit de leur travail quand les employés de la coopérative s'activaient également. « Le service qualité était sur le pont pour l'analyse du sel au niveau de la couleur, de l'humidité, de la pesée », détaille le directeur de la coopéra-

## Sel bio : les sauniers rassurés sur la position de l'Etat

Depuis quelques semaines, les sauniers de l'île de Ré se mobilisent sur la question du sel biologique. Un projet de cahier des charges de la labellisation Agriculture biologique actuellement aux mains de la Commission européenne (CE) leur laisse craindre l'éligibilité des méthodes industrielles, au détriment des méthodes traditionnelles (voir notre édition du 22 septembre).

« Les dernières nouvelles vont dans le bon sens », estime Louis Merlin, saunier rétais également secrétaire de l'Association française des producteurs de sel marin de l'Atlantique récolté manuellement (AFPS). Selon ses informations, la France et d'autres pays ont défendu le principe de davantage d'exigences lors d'un premier tour de discussions entre la CE et les Etats membres les 28 et 29 septembre. La question était également à l'ordre du jour du Comité national agriculture biologique (Cnab) le 30 septembre. « Les membres professionnels du Cnab se sont exprimés en faveur de critères stricts pour le sel bio, et en ce sens pleinement conformes aux principes et objectifs de la production biologique, et donc différenciant par rapport au sel conventionnel », indique l'Institut national de l'origine et de la qualité (Inao). Le gouvernement avait annoncé qu'il se baserait sur cet avis pour élaborer sa position.

Les élus charentais-maritimes se mobilisent également. Outre le député Olivier Falorni, le sénateur Daniel Laurent a déposé une question orale qui devrait être posée courant octobre.

Denis Pinoit. Désormais, les sauniers vont pouvoir ranger les marais, les mettre sous l'eau pour éviter le gel et prendre, pour certains, un peu de repos.

Fin octobre, des travaux de-

vraient débiter à la coopérative pour installer une nouvelle ligne de transformation (criblage, séchage et broyage), qui devrait être opérationnelle mi-novembre. ■

**Samuel Bleynie**